



# Monitoring de protection

## République Centrafricaine

Analyse trimestrielle  
Janvier - Mars 2021



## Méthodologie

En 2020, l'UNHCR et le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC), en tant que co-leads du Groupe Régional de Protection, ont entamé un effort de coordination inter-agences réalisé grâce au Projet 21, un projet pilote dans la région du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso) visant à harmoniser la collecte et l'analyse de données de protection. En République centrafricaine (RCA), l'UNHCR n'a pas encore rejoint le Projet 21 mais a entamé une **réforme approfondie de son Monitoring de Protection** fin 2020 en publiant un appel à manifestation d'intérêt dans lequel l'UNHCR a souligné le besoin d'une nouvelle approche pour faire le Monitoring de Protection allant au-delà de l'analyse basée sur les incidents individuels en y ajoutant un volet permettant une consultation régulière des communautés affectées en les interrogeant sur leurs perceptions concernant les risques de protection auxquels elles sont confrontées selon une approche basée sur l'âge, le genre et la diversité. Dans le contexte de la crise électorale et de la réponse d'urgence aux populations affectées, l'UNHCR en RCA a néanmoins conservé un volet de collecte d'incidents de protection individuels et d'alertes de protection (i.e. violations de droits humains multiples affectant plusieurs victimes) afin d'être en mesure de générer des analyses de protection basées sur les incidents de protection.

Dans l'objectif d'améliorer la compréhension des corrélations entre l'environnement de protection et les risques de protection auxquels la population civile peut être confrontée, tant au niveau individuel qu'en tant que communauté, l'UNHCR a développé **4 questionnaires de collecte de données de protection formalisés grâce à l'outil Kobo Toolbox**. En plus des outils de monitoring classiques permettant la documentation d'incidents individuels et collectifs de protection, l'UNHCR a introduit les enquêtes de perception permettant de consulter directement les populations affectées sur les risques de protection qu'elles connaissent. Enfin, afin d'assurer une utilisation harmonisée de ces outils par ses trois partenaires de Monitoring de Protection – **COOPI, Finn Church Aid (FCA) et INTERSOS** – l'UNHCR a développé un document normatif clarifiant sa vision du Monitoring de Protection, le rôle des différents intervenants et l'objectif des différents outils de collecte.

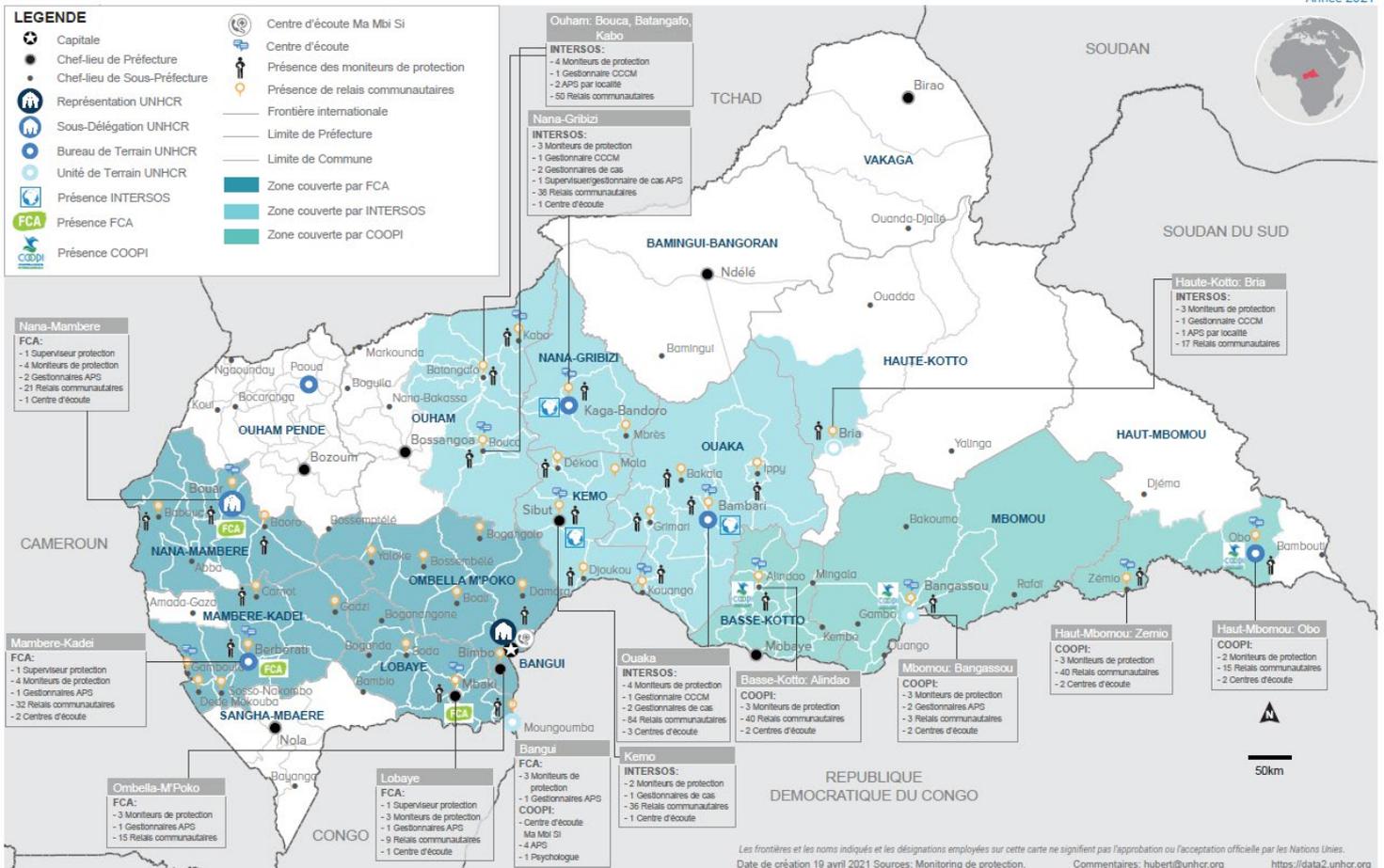
Les données analysées pour produire ce rapport couvrent le **1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2021**. Le projet du Monitoring de Protection est, depuis janvier 2021 présent dans 12 des 16 préfectures de la RCA en priorisant les principales zones de concentration de population relevant du mandat de l'UNHCR et zones de tensions. Dans un souci de priorisation des ressources, l'UNHCR a tenu compte de son implantation sur le territoire centrafricain et de la présence d'autres acteurs de protection pour revoir l'empreinte territoriale du Monitoring de Protection et se retirer de l'Ouham-Pendé, de la Vakaga et de la Bamingui-Bangoran.

Dans le cadre du projet, COOPI, FCA et INTERSOS, ont déployé **45 moniteurs de protection (dont 13 femmes)** qui se sont appuyés sur un réseau composé d'environ **400 relais communautaires (dont près d'1/3 sont des femmes)** et de nombreux comités de protection répartis dans les différentes préfectures couvertes par le projet, notamment autour des sites de déplacés et dans les zones de retour des rapatriés. En complément, et afin de couvrir certaines sous-préfectures difficiles d'accès, chacun des partenaires a entrepris, dans la mesure du possible, des missions de terrain pour couvrir les axes et corroborer les informations collectées via le monitoring à distance lorsque la situation sécuritaire le permettait.

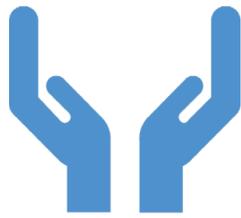
Par ailleurs, afin de répondre à l'émergence de nouvelles zones de tensions dans le contexte de la crise électorale, l'UNHCR, en tant que lead du Cluster Protection, a déployé deux équipes respectivement à

Batangafu (Ouham) et à Bangassou (Mbomou) afin de renforcer la coordination des acteurs de protection sur place. De même, faisant suite au déplacement d'environ 30 000 déplacés internes à Bossangoa (Ouham), l'UNHCR a déployé une équipe pour quelques semaines afin de coordonner la tenue d'une évaluation participative permettant aux acteurs humanitaires sur place de consulter les communautés affectées sur les risques de protection et d'améliorer la collecte de données de protection dans la zone. Enfin, dans le cadre de la réponse d'urgence du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le staff UNHCR du bureau de terrain de Paoua (Ouham-Pendé) a maintenu une veille humanitaire et documenté les incidents et alertes de protection qui leur étaient rapportés via les structures communautaires mises en place au cours des années antérieures.

Afin de s'adapter au contexte de crise, l'UNHCR a aussi renforcé son approche communautaire du Monitoring de Protection en maintenant le contact, par téléphone notamment, avec ses relais communautaires et autres informateurs clés vivant au sein des communautés et souvent impactés eux-mêmes par la situation. Par ailleurs, la crise ayant retardé le déploiement de ses partenaires de mise en œuvre dans plusieurs préfectures, le staff de l'UNHCR s'est personnellement investi afin d'assurer la continuité du projet et la communication avec les communautés affectées.



## Chiffres clés



**516**  
Incidents de protection

 <b>187</b> Incidents VBG	 <b>161</b> Violations du droit à la vie et à l'intégrité physique	 <b>111</b> Violations du droit à la propriété	 <b>48</b> Violations du droit à la liberté	 <b>9</b> Violations 1612
--	---	--	--	--

Le nombre d'incidents individuels de protection rapportés par le biais du Monitoring de Protection au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 est en baisse par rapport à la même période en 2020. Cependant, **cette baisse du nombre d'incidents ne reflète nullement une amélioration de l'environnement de protection** de la population civile en RCA mais plutôt des limitations à la capacité de faire remonter l'information relative aux incidents de protection puisque la crise électorale impactant le pays depuis décembre 2020 a été accompagnée d'un regain de tensions et de violences constatées dans plusieurs préfectures du pays. Par ailleurs, les mouvements des acteurs humanitaires ont été largement limités au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et la tendance des incidents sécuritaires les impactant était à la hausse avec **168 incidents documentés**, ce qui représente plus du double des incidents rapportés sur la même période en 2020 (73).<sup>1</sup>

 **516 Incidents de protection**

 **97 Alertes de protection**



<sup>1</sup> OCHA, République centrafricaine, Aperçu des incidents ayant touché les travailleurs humanitaires, éditions mars 2021 et janvier-décembre 2020

Ainsi, bien que le chiffre total d'incidents individuels soit inférieur au chiffre rapporté par l'UNHCR sur la même période en 2020, les nombreux rapports, alertes et notes reçus par l'UNHCR indiquent que **la situation de protection en RCA s'est sévèrement détériorée dans le contexte des élections**. Également, en plus des 516 incidents individuels de protection rapportés, l'UNHCR et ses partenaires ont signalé **97 alertes de protection** grâce à un nouvel outil introduit dans le cadre du plan de contingence de l'UNHCR qui permet de documenter les incidents de protection de grande ampleur tels que les affrontements entre groupes armés, les déplacements forcés de population, les incursions de groupes armés, les exactions contre la population civile généralisées ou encore les catastrophes naturelles (incendies ou inondations).

En comparaison avec les données rapportées au titre de l'année 2020, la proportion de violations du droit à la propriété et de violations du droit à la liberté vis-à-vis de l'ensemble des incidents documentés sont respectivement en hausse de 6% et 4% alors que la proportion des cas de violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) est en baisse de 10%, ce qui s'explique par le fait qu'**il y a eu davantage de violations des droits à la propriété, à la liberté et à la vie signalées en raison de l'insécurité accrue et de la présence massive de groupes armés**. La proportion du nombre de violations 1612 et celle des violations du droit à la vie et/ou à l'intégrité physique sont stables.

## Analyse de la situation de protection

### Tendances et risques de protection

La présence accrue et la forte mobilité des éléments de la coalition de groupes armés non-étatiques sur la quasi-totalité du territoire, ainsi que les affrontements avec les FACA et leurs alliés provoquant des déplacements préventifs de population, a exacerbé encore davantage la vulnérabilité des populations déplacées et hôtes et a fragilisé l'environnement de protection déjà connu pour être précaire. Ainsi, de nouvelles tendances et de nouveaux risques de protection sont venus s'ajouter aux tendances existantes.



**187 cas  
de VBG**



**37% sont des  
violences sexuelles**



**23% sont attribuées  
à des hommes en  
armes**

Les VBG qui représentaient à elles-seules près de 50% des incidents rapportés en 2020, ont constitué un peu plus d'1/3 des incidents de protection rapportés entre janvier et mars 2021 pour les raisons ci-dessus. Environ 37% de ces **incidents VBG** étaient des violences sexuelles (viol, agression sexuelle ou mariage forcé), soit une hausse de 7% par rapport à 2020. De plus, on constate que la part de VBG présumément commises par des hommes en armes – groupes armés non-étatiques et les FACA – a très fortement augmenté passant de 7% à 23% en quelques mois. Cette proportion monte, par ailleurs, à près de 50% pour les cas de violences sexuelles (**violences sexuelles liées au conflit**). L'augmentation du nombre de VBG présumément commises par des hommes en armes semble indiquer que la violence sexuelle ait été utilisée par certains groupes armés comme une arme de guerre pour terroriser la population civile.

Par ailleurs, le contexte sécuritaire instable, et le chaos en résultant, ont exacerbé la vulnérabilité des femmes et filles vis-à-vis des VBG et il a été observé que le nombre de VBG commises par des individus connus des victimes (membres de la famille (MAA) ou de la communauté (MCC)) est resté particulièrement élevé. De même, dans ce contexte de crise, le niveau d'insécurité alimentaire en RCA s'est intensifié en raison de la limitation des mouvements vers les champs et du pillage et/ou des destructions de stocks de réserves alimentaires. Certains rapports reçus par l'UNHCR ont indiqué une augmentation du **sexe de survie** au sein de certaines communautés et quelques femmes ont même confié aux équipes de l'UNHCR les consultant dans le cadre de discussions de groupe, qu'elles n'avaient eu d'autres choix que de recourir au sexe de survie pour nourrir leurs familles.



**187 cas  
de VBG**



**96% des  
survivant(e)s sont  
de sexe féminin**



**23% des  
survivant(e)s sont  
des filles**



**65% des VBG  
contre les filles sont  
des viols**

96% des survivant(e)s VBG sont de sexe féminin, dont 23% sont des filles. Par ailleurs, l'analyse des incidents VBG touchant les filles révèlent qu'une large majorité sont des violences sexuelles (85% dont 65% de viols). De même, 2/3 des **violations 1612** rapportées dans le cadre du Monitoring de Protection sont des violences sexuelles subies par des jeunes filles dont environ la moitié sont des violences sexuelles liées au conflit, notamment des viols en groupe commis par des éléments armés alors que les survivant(e) mineures se trouvaient en brousse.

S'agissant des **violations du droit à la vie et/ou à l'intégrité physique**, de nouvelles tendances ont été observées entre janvier et mars 2021. En effet, alors que les incidents de coups et blessures représentaient environ 75% de cette catégorie de violations de droits humains en 2020, seuls 50% des violations du droit à la vie rapportées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 sont des cas de coups et blessures. De même, la proportion des cas d'homicides est passée de 8% à 27% et celle des incidents liés aux engins explosifs a été multipliée par 5.

Bien que les enquêtes spécialisées conduites par UNMAS soient toujours en cours, les acteurs humanitaires présents sur le terrain, ainsi que les populations civiles ont ces derniers mois rapporté une présence accrue de restes d'engins explosifs dans plusieurs localités du pays dégradant plus avant l'environnement de protection.

**116 violations du droit à la vie et à l'intégrité physique**



**50% des cas sont des coups et blessures**



→ -25% par rapport à 2020

**27% des cas sont des homicides**



→ +19% par rapport à 2020

**11% des cas sont liés à des accidents explosifs**



→ +8% par rapport à 2020

De plus, deux tendances majeures liées aux cas de torture et traitements inhumains ont été observées : (i) environ un cas sur trois a été attribué à des hommes en armes, y compris aux CAN et (ii) près d'un cas sur quatre est lié à une accusation de sorcellerie et résulte de l'exercice de la justice populaire.

La forte présence de groupes armés sur l'ensemble du territoire et leur activisme accru au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ont considérablement impacté la liberté de mouvements des civils. En effet, plus de la moitié des **violations du droit à la liberté de mouvement** rapportées sont des enlèvements dont la totalité a été commise par des éléments armés (46% GSA, y compris GSAU et GSAF ; 27% CPC ; 23% SRI et 4% GMA). Ces éléments armés en quête de moyens de subsistance enlèvent des civils, y compris des femmes et des enfants, avec pour objectif d'exiger des rançons auprès de leur entourage. De plus, alors que les détentions illégales et arrestations arbitraires représentaient 39% des violations du droit à la liberté documentées en 2020, elles ne représentent que 25% des atteintes à la liberté rapportées entre janvier et mars 2021. Cette baisse s'explique notamment par l'absence de la Police et de la Gendarmerie en début d'année en raison de l'occupation de nombreuses localités stratégiques du pays par les groupes armés. L'analyse des données révèle, par ailleurs, que 84% des cas d'arrestations arbitraires ou de détentions illégales rapportés l'ont été en mars 2021, soit après le lancement des opérations militaires des FACA et de leurs alliés pour regagner le contrôle des localités occupées.

De même, les incursions des groupes armés dans de nombreuses localités du pays se sont accompagnées de nombreuses **violations du droit à la propriété**. En effet, 81% des violations du droit à la propriété documentées au cours du 1er trimestre sont attribués à des hommes en armes, dont 30% aux GSA, 19% commises aux CAN et CPN et 13% aux éléments ralliés à la CPC. Plus particulièrement, on constate que les incidents liés à la taxation illégale sont en baisse de plus de 10% par rapport à l'année 2020 (20% en 2020, 8% en 2021). Cette baisse s'explique en partie par les nombreux mouvements des éléments armés qui, étant moins statiques, n'ont pas pu maintenir leurs barrières illégales sur la durée. Cependant, les données du Monitoring de Protection indiquent que ces mêmes éléments ont multiplié les pillages et les extorsions de biens contre les civils au cours de leurs mouvements puisque ces deux catégories représentent 22% des violations du droit à la propriété rapportées entre janvier et mars 2021 contre 13% en 2020.

L'analyse des alertes de protection rapportées indique que près d'une alerte sur cinq a eu lieu sur un site ou un lieu de regroupement ce qui témoigne de la persistance, en 2021, des **violations du caractère civil et humanitaire des sites** de déplacés en RCA. L'UNHCR a notamment observé une corrélation entre le signalement des incidents de protection survenus sur les sites de déplacés et le retour en province des groupes armés ayant participé à l'offensive sur Bangui. Plusieurs rapports reçus ont, ainsi, fait état de menaces de mort, d'enlèvements, de détention illégale, de cas de tortures et de privations de libertés imposées par des éléments armés. De même, des déplacements de PDI forcés par les groupes armés ont été rapportés notamment à Bouca et à Markounda. Par ailleurs, 39% des alertes de protection rapportées sur les sites ont fait état de dégâts matériels importants causés par des incendies ou des vents violents, comme ce fut le cas à Batangafo et à Kaga-Bandoro.

Dans le contexte de la crise, l'UNHCR et ses partenaires ont, par ailleurs, continué à documenter les incidents de protection résultant de tensions sociales inter ou intra-communautaires. Ainsi, la zone frontalière avec le Tchad a été marquée par des

**4 % d'incidents liés à la transhumance**



**conflits entre transhumants armés et populations agricoles autochtones**. Les conflits liés au passage des éleveurs transhumants ont engendré des tensions, violences et actes de représailles se traduisant notamment par des enlèvements, des homicides, des viols, des braquages et des pillages. De même, il a été observé que les viols liés à la transhumance ont principalement touché les femmes se rendant en brousse pour chercher de l'eau et que les homicides liés à la transhumance ont presque exclusivement touché des hommes. A la lecture

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_17339](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17339)

